

PET-CT

Qu'est-ce que c'est?

L'examen PET/CT est un examen radiologique de médecine nucléaire qui permet de visualiser en détail, et dans les trois dimensions, la structure d'un organe et le fonctionnement de ses cellules. Il permet de détecter une tumeur, d'apporter des précisions sur sa nature, sur son étendue et sur les effets du traitement.

Quel déroulement?

A votre arrivée, le ou la technicien-ne vous demande de retirer tous les objets métalliques ou électroniques amovibles que vous portez, tels que vos bijoux, votre montre, vos lunettes, vos appareils auditifs, vos prothèses dentaires ou vos pinces à cheveux.

Vous êtes invité-e à mettre en sécurité votre téléphone portable, ainsi que vos cartes à bandes magnétiques.

L'examen ne provoque aucune douleur. Il dure de 2 à 4 heures et se déroule généralement en quatre temps:

1. Un produit radio-pharmaceutique est injecté alors que vous êtes allongé-e sur un lit.
2. Vous observez un repos de 1 à 3 heures afin de laisser au produit le temps de circuler dans votre corps et de se concentrer dans l'organe devant être examiné. Dans certains cas, le ou la technicien-ne vous demande de boire quelques verres d'eau afin de faciliter la circulation du traceur dans le corps. Vous pouvez rester allongé-e ou, suivant le type d'examen, vous déplacer, vaquer à vos occupations ou prendre un repas.
3. La prise d'image dure ensuite de 10 à 45 minutes. Votre lit coulisse lentement à travers un détecteur en forme de tunnel. Le ou la technicien-ne médical-e garde constamment un contact visuel avec vous. Vous pouvez à tout moment communiquer avec lui au moyen d'un interphone.
4. Après la prise des images, le ou la technicien-ne en évalue la qualité. Il vous demandera d'attendre encore un peu, au cas où des prises de vue complémentaires seraient nécessaires.

L'examen présente-t-il des risques?

Cet examen ne comporte pas de risque. La dose de radioactivité reçue au cours de cet examen est comparable à la radioactivité naturelle (atmosphère, plantes, avions, etc.) et à celle de plusieurs autres examens radiologiques.

Quelle préparation?

Lors de la prescription de l'examen, signalez au médecin:

- si vous êtes diabétique
- si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être
- si vous souffrez d'allergies ou d'une dysfonction des reins

dans le cas où un produit de contraste est utilisé.

Si vous prenez des médicaments, demandez à votre médecin s'il est nécessaire de prendre des précautions particulières en vue de cet examen. Si vous possédez des clichés d'examens d'imagerie réalisés dans un autre centre que le CHUV pour votre maladie, pensez à les demander à votre médecin traitant et à les apporter.

Le jour de l'examen:

- Soyez à jeun de nourriture 6 à 8 heures avant l'examen, sauf si vous êtes diabétique; il est conseillé de boire 3 à 5 verres d'eau non sucrée dans les 2 heures précédant l'examen, sauf si vous suivez un régime particulier ou souffrez d'une insuffisance cardiaque ou rénale
- Suivez les recommandations de votre médecin concernant la prise de médicaments
- Veillez à porter des vêtements amples et pratiques, faciles à enlever et à remettre
- Videz votre vessie, car la réalisation d'un examen PET/CT dure en général de 2 à 4 heures.

Que se passe-t-il après?

Vous pouvez reprendre vos activités habituelles une fois l'examen terminé: conduire, travailler, boire et manger.

La quantité de substance restante dans le corps est faible et n'affecte pas le fonctionnement normal de votre organisme. Elle est éliminée dans les 6 à 12 h qui suivent l'examen. Pour accélérer cette élimination, il est recommandé de boire au minimum 3-4 verres d'eau après l'examen, sauf si vous suivez un régime particulier ou si vous souffrez d'une insuffisance cardiaque ou rénale.

Comment les résultats sont-ils transmis?

Plusieurs spécialistes sont impliqués dans l'analyse des images. Le résultat définitif n'est donc pas immédiat. Votre médecin vous en fera part dans les plus brefs délais, selon ce que vous avez convenu avec lui.

Quelle couverture par les assurances?

L'examen PET/CT est remboursé par l'assurance obligatoire des soins.

Contacts

Service de médecine nucléaire
Tél. 021 314 43 52
Fax 021 314 43 43